

# Institut Michel Serres

## Charte Agir dans le Contrat Naturel

L'explosion, depuis les années 1950, des interactions entre les activités économiques et les processus naturels, a modifié les grands cycles biogéochimiques de la planète, en affectant la dynamique du Système que les sociétés humaines forment avec la Terre. Or, la biosphère est autant la condition que le produit de l'émergence de toutes les formes de vie qui la constituent. Pour « bien vivre » dans les limites écologiques de la planète, les systèmes de production et de consommation, qui sont la cause fondamentale des pressions environnementales et climatiques, doivent donc évoluer. *Ces transformations supposent de profonds changements dans les institutions, les pratiques, les technologies, les politiques, les modes de vie et de pensée dominants parce qu'elles remettent en cause la séparation conventionnelle établie par la modernité entre l'humanité et la nature.*

En 1990, Michel Serres publiait le *Contrat Naturel* pour répondre à ces conditions inédites dans l'histoire de l'humanité. En reconnaissant tous les êtres naturels comme sujets de droit(s), le Contrat Naturel imagine une organisation symbiotique des interactions entre les humains et les autres vivants pour apprendre à habiter la nouvelle Terre qui est en train de naître sous nos yeux. Mais, au-delà du contrat naturel, c'est toute l'oeuvre de Michel Serres qui tend à ce changement de paradigme auquel les dérèglements que la Terre connaît nous conduit inmanquablement.

C'est pourquoi l'Institut porte légitimement le nom de Michel Serres en se fixant comme objectif d'établir les principes pour fonder les institutions publiques d'une transition équitable vers une société écologiquement et socialement solidaire. L'Institut Michel Serres engage ainsi à oeuvrer non seulement pour le ménagement et la préservation mais également pour la restauration, la régénération et l'accroissement des ressources écologiques qui constituent les biens communs dont dépend la satisfaction pérenne des besoins humains fondamentaux.

A ces égards, les générations présentes ont le devoir de s'assurer que les ressources nécessaires à la santé commune des milieux vivants, des personnes et des sociétés qu'ils composent, sont garanties aux suivantes par une juste prise en compte de la longue durée des évolutions du vivant.

Il est clair qu'actuellement, nous n'agissons pas en cohérence avec ce que nous savons et il est donc urgent de créer des conditions favorables à l'émergence de modèles éducatifs fondés sur une relation pacifiée avec la Terre. Il faut ainsi apprendre à bien user des ressources naturelles plutôt que les exploiter, à les mettre au service des besoins collectifs plutôt que des profits individuels, à les renouveler plutôt que les consommer. L'Institut Michel Serres est donc avant tout une école vivante qui donne place à des processus de connaissances situées et impliquées, issus de l'écoute et de la coopération de l'ensemble des acteurs de la société.

Lyon, septembre 2020